



Féchy, le 7 mai 2013

MUNICIPALITÉ
DE
1173 FÉCHY

Séance du Conseil général du 25 juin 2013

**Préavis municipal n° 3/2013
Relatif aux comptes communaux 2012 et au
Rapport de gestion de la Municipalité**

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE FÉCHY,

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Les 11 avril et 7 mai 2013, la Fiduciaire Lambelet a procédé aux contrôles de la comptabilité communale.

Les comptes communaux, le bilan et le rapport de gestion de la Municipalité, ainsi que le rapport de vérification des comptes de l'exercice 2012 établi par la Fiduciaire Lambelet ont été remis à la commission de gestion-finances du Conseil Général.

Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 61'499.— le résultat est positif de CHF 689.67 avec une provision de CHF 300'000.—pour le fonds de péréquation, CHF 100'000.—de provision pour la prévoyance sociale, CHF 120'000.—pour le fonds de réserve pour bâtiments et CHF 5'000.—pour le compte d'investissements futurs.

Conclusions

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général de Féchy

- vu le préavis de la Municipalité n° 3/2013 du 7 mai 2013

- ouï le rapport de la Commission de Gestion et des Finances ayant étudié ce préavis
- considérant que ce préavis a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'approuver et d'accepter les comptes communaux 2012
2. d'approuver et d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité
3. d'approuver et d'accepter le rapport de vérification des comptes de l'exercice 2012 de la Fiduciaire Lambelet

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

la secrétaire



Francis Liard

Marguerite Pilloud